

RENTREE SCOLAIRE 2018

La commission académique du 20 février statuant sur les ouvertures et fermetures de classes pour la rentrée 2018 dans le Loiret a proposé une fermeture de classe pour l'école de Rebréchien. Sur le secteur, nous étions l'école ayant le plus faible effectif par classe. Sans rapport, il a été décidé par la communauté éducative de demander à l'inspection académique une dérogation pour revenir sur une semaine de cours à 4 jours et non plus 4 et 1/2 avec le mercredi matin. La communauté de communes de la CCF étudie la possibilité de conserver l'accueil périscolaire du mercredi sur Rebréchien. Cela dépendra bien évidemment des effectifs envisagés.

RALLYE DES CLOCHERS

Le groupement paroissial de la Bionne nous informe d'une randonnée pédestre le 15 avril sur notre secteur pour découvrir le patrimoine historique et religieux des clochers. Plus d'informations au 02.38.75.24.17. ou par mail à lisa.hubert.mm@gmail.com



La photo du mois : pluie, gel, verglas, épisodes neigeux... Le climat aura été rugueux cet hiver. Soyez assurés que les services techniques font leur maximum pour vous satisfaire.

SOIRÉE MOULES FRITES DU 10 FÉVRIER

La soirée affichait complet. Vous étiez 250 participants et nous étions 30 bénévoles pour vous offrir une belle soirée festive avec une animation de qualité proposée par Pierre Létang et Alexandre Dufour. Merci de votre participation et à l'année prochaine.



ANIMATION JEUNESSE

Pendant les vacances scolaires, la commission « animation jeunesse » propose des sorties aux jeunes rebréchois. N'hésitez pas à consulter le site internet www.rebrechien.fr pour connaître le programme. Le jeudi 1er mars dernier, malgré la neige, 25 jeunes rejoignaient en car Center parcs Sologne pour une journée détente.

L'AGENDA DE LA PÉRIODE

Dimanche 11 mars : Repas des anciens à la salle polyvalente à partir de 12h.

Vendredi 30 mars : Conseil Municipal à partir de 20h salle Area Bacchi.

Samedi 31 mars : Soirée spectacle de variétés « A babord toutes » organisée par l'école de Musique et le Comité des fêtes de Loury à la salle polyvalente de Rebréchien. Renseignements 06.60.61.44.39.

Lundi 02 Avril : Chasse aux œufs de Pâques à partir de 10h sur le mail. Inscriptions 2€ par coupon disponible prochainement sur le site communal, au Depann'heure ou à l'école.

Samedi 07 avril : Concert de Rock à la salle Polyvalente organisé par No mad muzik. Soirée 100 % tribute #3

Vendredi 13 avril : Conseil Municipal « vote du budget » à partir de 20h salle Area Bacchi.

Dimanche 15 avril : Traditionnel vide grenier / Marché de la gastronomie organisé par les Familles rurales. N'oubliez pas de vous inscrire pour réserver votre emplacement.

Mercredi 25 avril : Suite à modification, début des vacances scolaires de printemps. Reprise le 14 mai.

INSECT'HOTEL 5*

Derrière l'église, il a été réalisé et positionné par les services techniques un « Insect'hôtel » afin de contribuer à la survie des insectes pendant l'hiver.

LA FIBRE OPTIQUE A REBRÉCHIE

Le 15 février dernier, M. Frédéric Néraud Vice Président du Conseil départemental et M. Legros responsable numérique venaient nous informer des conditions de mise en œuvre de la fibre optique sur notre commune qui a finalement été retenue pour bénéficier de la fibre optique dans le cadre du programme Lysséo. Les travaux devraient commencer dès cet été et s'effectuer par tranches jusqu'à fin 2020. 100 % des foyers pourront être reliés à la fibre. C'est donc une excellente nouvelle pour notre commune. Une réunion d'information publique vous sera proposée courant 2019 pour connaître les modalités pratiques, notamment en matière d'abonnements censés pouvoir être souscrits dès l'année prochaine.



VITESSE MAXIMUM AUTORISÉE

Les services de l'État nous informe qu'à compter du 1er juillet 2018 la vitesse maximum autorisée sur les routes départementales d8 et Rd208 menant à Rebréchien sera limitée à de 80 km/h et non plus 90 km/h. Qu'on se le dise !